



Always Designing
for People®

Plus de 6 salariés français sur 10 seraient prêts à adopter la semaine de 4 jours

- 64 % des salariés français souhaiteraient bénéficier d'une plus grande flexibilité dans l'organisation de leurs horaires de travail, avec la possibilité de les condenser sur une semaine de 4 jours
- 27 % des collaborateurs seraient prêts à accepter une baisse de leur rémunération en contrepartie de la flexibilité de leurs horaires de travail
- Plus de la moitié (57 %) accepterait que leur rémunération soit diminuée en échange d'un meilleur équilibre vie professionnelle / personnelle
- Seules 19 % des entreprises ont mis place un accord de travail flexible et 5% d'entre elles ont adoptée la semaine de 4 jours à ce jour
- 72 % des salariés âgés de 18-34 ans ont envisagé de changer radicalement de carrière au cours de l'année écoulée

Nanterre, 4 mai 2022 – La crise sanitaire continue d'avoir un impact profond sur les modes de vie et de travail des salariés français. Alors que beaucoup ont travaillé plusieurs mois en télétravail, ils ont expérimenté une flexibilité qu'ils apprécient car elle leur permet d'améliorer l'équilibre entre leur vie professionnelle et vie personnelle. Un terrain qui se révèle être propice à l'arrivée de la semaine de 4 jours en entreprise, comme le révèlent les chiffres de la nouvelle enquête intitulée « [People at Work 2022 : l'étude Workforce View](#) » d'ADP, pionnier et leader mondial des solutions de Ressources Humaines. Cette enquête a été réalisée auprès de plus de 32 924 actifs dans 17 pays, dont près de 2 000 en France.

Le retour au bureau a parfois été synonyme de retour à des anciens modes de travail : fin de la possibilité de télétravailler, contrôle accru des équipes par le management avec des entreprises qui peinent à mettre en place une politique du travail flexible durable. Pourtant, pour les salariés, le présentéisme est désormais une notion obsolète et nombre d'entre eux souhaitent être libres dans la gestion de leur temps et de leur charge de travail, allant même jusqu'à vouloir adopter la semaine de 4 jours. En effet, **64 % des salariés français souhaiteraient bénéficier d'une plus grande flexibilité dans l'organisation de leurs horaires de travail, avec la possibilité de les condenser sur une semaine de 4 jours. C'est 4 points de plus qu'en 2019 (60 %)**. Cette volonté d'adopter la semaine de 4 jours est tout particulièrement prégnante chez ceux qui sont parents (69 %), chez les femmes (66 %) et chez ceux âgés de 25-44 ans (67 %). Les salariés qui évoluent dans les secteurs de l'hôtellerie et du tourisme (76 %), de l'industrie (69 %) ainsi que des médias et de l'information (69 %) y sont également favorables. Si la semaine de 4 jours est de plus en plus plébiscitée par les collaborateurs, **seules 5 % des entreprises françaises l'ont adoptée à ce jour et elles ne sont que 19 % à avoir mis en place une politique de travail flexible**. Quand une telle organisation est mise en place, 76 % des salariés profitent de cette flexibilité et seuls 7 % se sentent coupables d'utiliser cet avantage.

Alors que les Français affirment que le facteur primordial pour un emploi est le salaire (67 %), plus de la moitié (57 %) accepterait qu'il soit baissé en échange d'un meilleur équilibre vie professionnelle / personnelle. C'est tout particulièrement le cas chez ceux

âgés de 18-24 ans (65 %), ainsi que chez ceux travaillant dans les secteurs des médias et de l'information (69 %), des loisirs et de l'hôtellerie (67 %) et de la finance (64 %). En revanche, contrairement aux salariés au niveau monde (50 %), **ils ne seraient que 27 % en France à concéder une baisse de leur rémunération en contrepartie de la flexibilité de leurs horaires de travail.** Un constat qui est plus visible chez les hommes (32 %), les 18-34 ans (32 %) et chez ceux évoluant dans la finance (38 %), les médias et l'information (38 %), ainsi que dans l'immobilier (36 %).

Les employeurs qui ont la possibilité de mettre en place des accords de travail avec plus de flexibilité pourraient en tirer profit en matière de recrutement et de fidélisation, d'autant plus que **57 % des salariés français, dont 72 % de ceux âgés de 18-34 ans, ont envisagé de changer radicalement de carrière au cours de l'année écoulée**, qu'il s'agisse d'une réorientation dans un autre secteur d'activité, un congé sabbatique ou une création d'entreprise.

« Depuis la pandémie, la liste des attentes des collaborateurs concernant leur environnement de travail est en constante évolution : nous savions que le salaire et la sécurité de l'emploi étaient des facteurs de motivation essentiels, rejoints désormais par la flexibilité » déclare Carlos Fontelas De Carvalho, Président d'ADP en France et en Suisse. « Les salariés français sont essentiellement satisfaits de leur emploi actuel, mais le fait qu'une majorité ait réfléchi à un changement radical de carrière doit nous interpeller et pousser les employeurs à réfléchir aux meilleurs modèles pour leurs organisations.

La semaine de 4 jours est largement évoquée, alors qu'il faut rester vigilant face au risque d'épuisement de salariés qui devraient faire plus de travail en moins de temps et avoir conscience que ce type de modèle n'est pas adapté à toutes les entreprises. En fait, c'est toute la question de l'organisation et du temps de travail sur site ou à distance qui doit être étudiée pour répondre aux attentes des collaborateurs en termes d'équilibre travail/vie privée, de sens au travail et de lien social. Le travail hybride, lorsqu'il est possible peut permettre de répondre en partie à ces attentes, tout comme des plages de travail flexibles ou des horaires adaptés à condition que l'entreprise soit équipée des bons outils pour mesurer l'activité.

Plus globalement, nous constatons une demande très forte de la part des salariés pour des modèles de management basés sur la confiance, l'autonomie et la responsabilité, ce qui incontestablement permet d'attirer et surtout de retenir les meilleurs talents. C'est un enjeu majeur pour les entreprises dans le contexte actuel. » conclut Carlos Fontelas De Carvalho.

A propos de l'étude

Le rapport « [People at Work 2022 : l'étude Workforce View](#) » étudie les comportements des salariés face au monde du travail actuel, ainsi que leurs attentes et espoirs vis-à-vis de leur futur environnement de travail. ADP Research Institute a interrogé 32 924 actifs dans 17 pays entre le 1er et le 24 novembre 2021, dont 1 951 en France.

A propos d'ADP

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, des temps et de la paie, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Service de presse ADP

Rumeur Publique

Marie Goislard – Tél : 06 21 23 37 75

Domitille Philipon – Tél : 06 21 72 07 69

Clara Troestler - Tél : 06 76 49 99 11

Coline Bonnet – Tél : 06 03 45 75 39

adp@rumeurpublique.fr